

## Chrétien et Clark n'ont définitivement pas la même vision

Manon CORNELLIER Ottawa (PC)

Malgré leurs promesses de coopération, le leader libéral Jean Chrétien et le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark n'ont pas la même vision des choses quand il s'agit de constitution.

L'un veut un règlement rapide du dossier. L'autre ne croit pas en venir à bout avant de la fin de 1992. Le premier veut la tenue d'un référendum national pour résoudre la question, l'autre voit ce moyen comme une solution de dernier recours. Et quand il s'agit du Québec, il semble la aussi y avoir désaccord.

C'est ce qui ressortait hier à la suite de leur rencontre au bureau du chef de l'Opposition. Il s'agissait de la première rencontre de consultation du ministre Clark auprès des chefs des partis fédéraux.

Au sujet du Québec, M. Clark a été catégorique. Il ne peut y avoir une entente constitutionnelle sans l'appui du Québec.

### Ensemble

«Il est nécessaire, pour nous, de créer une situation où les Québécois, par choix, décident de rester au sein

du Canada. C'est important de faire la même chose en ce qui concerne les citoyens de l'Ouest et des provinces de l'Atlantique. Nous devons faire face ensemble à toutes les questions», a-t-il déclaré.

M. Chrétien avait déclaré en fin de semaine que «si le projet était adopté par une majorité dans le reste du Canada et par seulement 49,9 pour cent des gens au Québec, cela pourrait être assez».

Au comité mixte spécial sur la modification de la constitution, plusieurs membres étaient choqués des propos de M. Chrétien.

«Je suis absolument estomaquée», a déclaré la conservatrice Gabrielle Bertrand, en rappelant les effets de l'isolement de 1982. Le sénateur acadien Gérald Comeau a remarqué que l'idée d'un référendum a toujours déplu aux minorités francophones. «Je trouve malheureux que M. Chrétien choisisse cette direction», a-t-il dit.

Le chef libéral a répété hier qu'il faudrait un projet acceptable à l'ensemble des Canadiens mais que légalement, si on suivait la constitution à la lettre, on pouvait l'amender sans avoir l'accord du Québec ou de l'Ontario.

«Seulement, ce que nous cherchons à ce moment-ci, c'est l'accord de tout le monde. C'est pourquoi il faut avoir une ronde Canada», a-t-il indiqué.

M. Chrétien a toutefois refusé hier de répondre directement à la question d'un journaliste qui lui demandait s'il était possible politiquement de faire la prochaine réforme constitutionnelle sans l'accord du Québec.

Selon le député André Ouellet, les propos de M. Chrétien ont été mal interprétés. «Il est évident dans notre esprit qu'un référendum ne doit pas être gagné seulement au niveau nation-

nal. Il faut qu'il recueille aussi une majorité dans les quatre régions du pays», a-t-il ajouté.

### Référendum national

L'autre point important de désaccord entre MM. Clark et Chrétien concernait la pertinence de tenir ou non un référendum canadien.

«La forte préférence du gouvernement est de régler les questions par une négociation sur l'ensemble des préoccupations des Canadiens», a précisé M. Clark.

Par contre, a-t-il ajouté, le gouvernement fédéral envisage présenter un projet de loi qui permettrait de tenir un référendum si jamais cela s'avérait nécessaire.

De son côté, M. Chrétien tient à la tenue d'un référendum national. «On ne pourra pas faire de réforme constitutionnelle au Canada qui n'aura pas d'abord obtenu l'approbation de la population canadienne», a-t-il souligné.

L'échéancier

L'autre problème est l'échéancier. M. Chrétien a déjà demandé au gouvernement de faire connaître ses propositions dès le début de juin. Hier encore, il insistait sur la nécessité de procéder rapidement.

A son avis, les Canadiens en ont assez des problèmes constitutionnels et préféreraient voir leurs dirigeants se préoccuper davantage d'économie et des vrais problèmes de la population.

Pour sa part, M. Clark a confié au réseau anglais de Radio-Canada qu'il ne croyait pas pouvoir arriver à une entente constitutionnelle avant la date prévue du référendum québécois, soit l'automne de 1992. Selon lui, le mieux que le Canada peut faire est de commencer à convaincre le Québec de sa volonté à procéder à des réformes en profondeur.

## Les municipalités essaieront d'arracher une «invitation» à Ryan

Pierre APRIL Québec (PC)

Les dirigeants des municipalités ont résolu, en fin de semaine, de tout mettre en oeuvre pour obtenir le droit de se faire entendre en Commission permanente des Affaires municipales lorsque seront étudiés les projets de loi concrétisant la réforme de la fiscalité municipale.

Les modifications prévues aux lois qui permettront au gouvernement du Québec de transférer aux administrations locales plus de responsabilités et une facture de 500 millions \$ aux chapitres de la voirie locale, du transport en commun et de la sécurité publique devront être déposées à l'Assemblée nationale au plus tard le 15 mai pour être adoptées avant l'ajournement d'été.

Hier, au ministère des Affaires municipales, on n'était pas en mesure de confirmer si le ministre Claude Ryan accordera aux élus locaux cette possibilité de se faire entendre en Commission permanente.

Règle générale, le ministre n'est pas du tout tenu de se soumettre à cette demande. M. Ryan pourrait simplement répondre qu'il y a eu depuis le 14 décembre dernier, date de l'annonce des grandes lignes de sa réforme, suffisamment de consultations et passer immédiatement à l'étude article par article des projets de lois.

### Résolution

La résolution adoptée dans le cadre du plan d'action de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour s'opposer aux projets de loi concrétisant la réforme de la fiscalité

annoncée en décembre dernier, demande que tous les intéressés puissent être entendus en commission parlementaire en plus de suggérer aux élus municipaux de susciter la participation massive de tous les organismes susceptibles d'appuyer les revendications des administrations, comme, entre autres, les groupements d'affaires et les syndicats.

Dans le cadre de la crise politique provoquée par la réforme Ryan, l'UMQ a aussi suggéré aux élus municipaux d'encourager l'envoi de pétitions conformes aux règlements de l'Assemblée nationale pour forcer les députés ministériels à se lever et à les lire en Chambre.

Selon le règlement de l'Assemblée nationale, un député est tenu de déposer et de lire toutes les pétitions qui lui sont acheminées dans la forme appropriée.

Au cours de leurs délibérations, les élus municipaux ont aussi pris le temps de transmettre aux dirigeants de l'UMQ une série de propositions visant à assurer un nouveau partage des responsabilités dans des secteurs où le ministre a déjà laissé entendre que les municipalités seraient mises à contribution à plus ou moins brève échéance.

C'est le cas pour les secteurs de l'environnement, de l'habitation sociale, de la gestion du territoire, de la culture et des loisirs et du développement régional.

C'est cependant sans trop de conviction que toutes ces résolutions ont été adoptées parce que dans le monde des élus municipaux on accorde peu de chance aux demandes de consultation de trouver preneur dans la personne du ministre Ryan.



## VOICI LES JOURS DOLLARS DE RÊVE TOYOTA!

Votre concessionnaire Toyota vous fait une offre tout à fait révolutionnaire: les jours Dollars de rêve Toyota. Ils peuvent transformer vos rêves en réalité. Voici comment:

### À VOUS DE CHOISIR.

À l'achat de certains modèles Toyota 1991 neufs, vous obtiendrez jusqu'à 1000 Dollars de rêve Toyota. Vous pouvez utiliser vos Dollars de rêve Toyota à votre choix, pour de l'équipement optionnel extraordinaire (climatiseur, lecteur de disque compact, et autres), de superbes cadeaux (ordinateur portatif, bâtons de golf, et autres), et même des voyages exotiques (et ce n'est pas tout!). Vous n'avez qu'à laisser la Brochure de rêves Toyota vous guider.

## PROCUREZ-VOUS LA BROCHURE DE RÊVES TOYOTA DÈS AUJOURD'HUI!

Tous les détails se trouvent dans la Brochure de rêves Toyota que vous recevrez par la poste ou que vous pouvez obtenir dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Toyota participant. Voyez par vous-même comment les jours Dollars de rêve Toyota peuvent transformer vos rêves en réalité.



\* Les clients doivent acheter et prendre livraison de leur véhicule entre le 2 mai et le 2 juillet 1991 pour avoir droit aux Dollars de rêve Toyota. Cadeaux sujets à leur disponibilité. Aucune substitution permise. Les Dollars de rêve Toyota n'ont pas de valeur de rachat au comptant.

<b>BOUCHERVILLE</b> Toyota Duval 1175, Ample 655-2350	<b>BROSSARD</b> Brossard Toyota 8855, Taschereau 445-0577	<b>CANDIAC</b> Candiac Toyota 185, de l'Industrie 659-6511	<b>CHAMBLY</b> Chambly Toyota 2289, Chambly 658-4334	<b>CHÂTEAUGUAY</b> Châteauguay Toyota 21, Industriel 692-1200	<b>COWANSVILLE</b> Cowansville Toyota 397, Rivière 263-8888	<b>DRUMMONDVILLE</b> Toyota Drummondville 1750, Messure 477-1777	<b>GRANBY</b> Estrie Toyota 6, Iwerin 378-8404	<b>ÎLE PERRÔT</b> Île Perrôt Toyota 430, Grand Boulevard 453-2510	<b>JOLIETTE</b> Joliette Toyota 357, Barrette 759-3449
<b>LACHUTE</b> Lachute Toyota 1070, Principale 562-6662	<b>LAVAL</b> Chamadey Toyota 3663, Saint-Martin O. Chamadey 687-2634	<b>Vimont</b> Lexus Toyota 255, St-Martin E. 698-2710	<b>MAGOG</b> Toyota Magog 224, Route 112 843-9863	<b>MONT-LAURIER</b> Claude auto 330, Paquette 623-3511	<b>MONTREAL METRO</b> Alix Toyota 6807, de Lorimer 376-9191	<b>Chasse Toyota</b> 819, Raclet E. 527-3411	<b>Fairview Toyota</b> 12, Auto Plaza Pointe-Claire 694-1510	<b>Houle Toyota</b> 9080, Hochelaga 351-5010	<b>Langueil Toyota</b> 150, Dubois 679-1890
<b>Pointe-aux-Trembles</b> Toyota 11750, Sherbrooke E. 640-1474	<b>St-Laurent</b> Lexus Toyota 3333, chemin Côte de Lense 747-9811	<b>St-Léonard</b> Toyota 7663, Lacordaire 252-1373	<b>Spinell</b> Lexus 501, Saint-Joseph Lachine 634-7171	<b>Toyota Centre-Ville</b> 1342, Ste-Catherine O. 935-6354	<b>Toyota Pie IX</b> 9290, Pie IX 329-0909	<b>Woodland</b> Toyota Verdun 1000, Woodland 761-3444	<b>REPENTIGNY</b> Repentigny Toyota 142, Notre-Dame 581-3540	<b>RICHMOND</b> Toyota Richmond 153, route 116 826-9923	<b>ST-EUSTACHE</b> Toyota 150, Dubois 423-1872
<b>SAINT-HYACINTHE</b> Angers Toyota 3395, Laramboise 774-9191	<b>SAINT-JEAN</b> Dery Toyota 1055, Seminaire N. 871-3817	<b>ST-JÉRÔME</b> Toyota St-Jérôme 1150, des Laurentides 438-1255	<b>STE-AGATHE</b> Toyota 2550, route 117 326-1044	<b>SAINTE-THERÈSE</b> Blainville Toyota 120, Desjardins E. 435-5685	<b>SHAWINIGAN</b> Mauricie Toyota 8853, des Héberts 539-8393	<b>SHERBROOKE</b> Relais Toyota 2059, King O. 563-6622	<b>SOREL</b> Automobile Pierre Lefebvre 210, Pausquin 742-4599	<b>TERREBONNE</b> Automobiles L.G. Leveillé 501, Terrebonne 471-4117	<b>TROIS-RIVIÈRES</b> Trois-Rivières Toyota 3110, Jean XXIII 374-3323

**On tient nos promesses**

Votre concessionnaire  
**TOYOTA**

## Le Bloc québécois tiendra son congrès de fondation le 15 juin

Trois-Rivières (PC)

Le congrès de fondation du Bloc québécois aura lieu le 15 juin au cégep de Tracy, dans le comté de Richelieu, ont décidé hier les députés de cette formation politique, réunis à Montréal avec leur chef Lucien Bouchard.

Le député de Richelieu et coordonnateur à l'organisation du Bloc québécois, M. Louis Plamondon, a indiqué que le congrès réunirait environ 500 personnes, dont 375 délégués provenant de chacune des 75 circonscriptions électorales du Québec au niveau fédéral. Les autres personnes attendues sont des observateurs et des journalistes.

La loi électorale exige qu'au moins 100 personnes signent un formulaire d'adhésion pour valider la fondation d'un nouveau parti politique. Les 375 délégués (cinq par comté) seront donc invités à signer la

formule d'adhésion.

On profitera aussi de l'occasion pour faire adopter les chartes d'adhésion de comté, les règlements, et faire entériner par le congrès toute la structure d'organisation du parti.

Enfin, les délégués seront invités à approuver le manifeste qui définira la raison d'être de cette formation souverainiste sur la scène fédérale.

Selon M. Plamondon, il ne s'agira pas d'un congrès politique au sens traditionnel du terme, mais plutôt d'une sorte d'assemblée de lancement au niveau de tout le Québec.

Ainsi, il ne sera pas question, à ce congrès, d'adopter un programme politique ou le Bloc québécois serait appelé à prendre position sur toutes les grandes questions d'actualité. M. Plamondon répète que le BQ ne vise pas à prendre le pouvoir et qu'en ce sens, il n'a pas à avoir un programme sur la souveraineté.

La journée du 15 juin devrait se terminer avec la confirmation de M. Lucien Bouchard comme chef.

## Un Suisse vante le référendum

Ottawa (PC)

Alors qu'au Canada on craint qu'un référendum sur la question constitutionnelle n'entraîne des divisions entre l'est et l'ouest du pays, un expert suisse a, au contraire, vanté les mérites du référendum pour modifier la constitution suisse.

M. Jean-François Aubert, professeur de droit et de sciences politiques à l'Université de Neuchâtel, en Suisse romande, a expliqué que le recours à un référendum permettait à la popu-

lation de participer au processus politique et d'éviter que les sujets litigieux ne se transforment en pomme de discorde.

En Suisse, les citoyens aiment «donner le dernier mot», a-t-il précisé devant le comité mixte spécial Beaudoin-Edwards sur le processus de modification de la constitution. L'inconvénient, c'est que le recours obligatoire au référendum pour modifier la constitution affaiblit les autorités constituées, a-t-il cependant précisé.

# Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Editorialiste-adjoint

## ÉDITORIAL

### Les petits achats aux États-Unis

Roch BILODEAU

On lisait dans La Tribune d'hier que de plus en plus d'Estriens vont faire des emplettes aux États-Unis. C'est évidemment une mauvaise nouvelle pour nos commerçants. Mais aussi pour notre région dans son ensemble, car nous finirons tous par subir les conséquences de cette «mode».

Bien sûr, ce sont généralement de petits achats que les Estriens vont faire aux États-Unis. Mais au rythme où semblent aller les choses, la somme de ces petits achats finit par représenter un important manque à gagner pour nos commerçants, surtout dans le contexte déjà difficile de la récession. Ce qui signifie que ces commerçants vont acheter ou investir moins chez nous, et que certains d'entre eux seront peut-être même amenés à réduire leur personnel ou à fermer leurs portes. Au bout du compte, toute la région risque de payer cher ces brèves visites chez nos voisins du Sud.

Évidemment, ce sont avant tout les prix qui attirent les Estriens. C'est vrai que les Américains parviennent à vendre certains produits à meilleurs coûts que nous: dans quelques secteurs, leur productivité est plus grande que la nôtre; et à cause de la taille de leur marché intérieur, ils bénéficient d'économies d'échelle supérieures aux nôtres. Mais pour beaucoup de produits, le prix de base ne serait tout de même pas assez différent pour rentabiliser le déplacement.

C'est souvent l'écart entre les deux taxations qui représente le véritable incitatif, tout particulièrement en ce qui concerne l'essence, le tabac et l'alcool. En effet, pour ces grands produits de consommation, la différence de prix, qui est énorme, provient en bonne partie de la surtaxation gouvernementale; encore la semaine dernière, le budget Levesque s'attaquait de nouveau à eux. Ce qui fait qu'un simple plein d'essence, par exemple, rentabilise presque le petit séjour américain. Alors, c'est donc dire que les choix fiscaux de nos gouvernements sont partiellement responsables du problème.

Les solutions?

Il ne faut malheureusement pas s'attendre à ce que notre taxation diminue substantiellement au cours des prochaines années; et la réduction accordée actuellement aux stations-services frontalières est trop minime pour changer quoi que ce soit.

On pourrait resserrer sévèrement les mesures de contrôle aux postes de douanes canadiennes; mais il est bien évident que les résultats seraient minces par rapport aux coûts que cela impliquerait.

Par contre, le retour de la devise canadienne à un niveau normal aurait certainement un impact majeur; avec un taux de change supérieur, le magasinage outre-frontière deviendrait beaucoup moins attrayant. Tous nos exportateurs le réclament à grands cris depuis déjà longtemps, parce que leurs ventes aux États-Unis ont dramatiquement baissé; tous les commerçants frontaliers du pays partagent la même cause parce qu'ils vendent moins à leur clientèle locale.

Oui, le problème se retrouve maintenant presque partout le long des frontières canadiennes; et en Ontario notamment, les commerçants frontaliers se sont regroupés pour faire pression sur les gouvernements. Alors, c'est probablement dans le cadre d'un front commun pan-canadien, ou du moins pan-québécois, que la Chambre de Commerce de Sherbrooke et nos députés régionaux auraient le plus d'intérêt à s'engager.

Il n'existe pas de solution-miracle, mais il faut trouver des moyens de freiner cette hémorragie coûteuse qui mine notre économie.

## ANALYSE

### La famine menace de nouveau l'Afrique

par Didrikke SCHANCHE NAIROBI (AP)

La sécheresse menace d'affamer un nombre sans précédent d'Africains cette année tandis que les guerres civiles et l'indifférence générale pourraient empêcher l'aide humanitaire de parvenir aux populations, selon les experts.

Plus de 24 millions de personnes risquent de souffrir de la faim: à l'est, dans la Corne de l'Afrique et notamment au Soudan; au sud, en Angola et au Mozambique et à l'ouest au Libéria, selon le Programme alimentaire mondial des Nations-Unies (PAM). Huit millions de personnes déplacées par la guerre ont également besoin d'une aide alimentaire.

Mais différents donateurs ont promis seulement de fournir la moitié des 4,2 millions de tonnes de vivres nécessaires et les guerres civiles ont ralenti ou interrompu la distribution de l'aide. Un sursaut de l'opinion publique internationale similaire à celui de 1985 avec le concert Live Aid contre la faim en Afrique ne s'est pas produit. Un nouveau concert, appelé «The simple truth» (La simple vérité) va être organisé le 12 mai prochain dans l'Europe entière mais en faveur des réfugiés kurdes irakiens.

#### Mauvaises récoltes

Deux années successives de mauvaises récoltes dans la Corne de l'A-

frique ont créé une situation semblable à celle qui avait tué un million d'Éthiopiens en 1984/85.

Au Soudan notamment, un million de personnes pourraient mourir et 11 millions de personnes être affectées par la famine, d'autant que le gouvernement a refusé jusqu'en février de reconnaître son existence et de recevoir l'aide internationale. Le Soudan s'est en outre isolé en se rangeant du côté de l'Irak durant la guerre du Golfe.

Selon un porte-parole du PAM à Rome, Paul Mitchell, huit personnes meurent chaque jour à Sodiri (sud-ouest de la capitale), dans le nord du Kordofan. «Il n'y a pas d'enfants de moins de trois ans», déclare un autre responsable. Les régions les plus touchées sont l'est et l'ouest et la distribution de l'aide — 100000 tonnes de vivres sont arrivées, 100000 tonnes sont attendues avant la fin du mois et 500000 autres tonnes ont été promises — est difficile en raison des pénuries de moyens de transport et de carburant.

Les experts estiment toutefois que le sud du pays pourrait échapper au désastre qui avait tué 250 000 personnes en 1988. Les secours arrivent en effet dans cette région en dépit d'interruptions périodiques exigées par Khartoum de convois en provenance du Kenya.

#### Les rébellions

En Ethiopie, les organisations humanitaires ont reçu l'assurance de recevoir seulement 50 pour cent du million de tonnes de vivres nécessaires. Les rebelles qui contrôlent le nord du pays autorisent la distribution de matériels dans les provinces du Tigré et de l'Erythrée. Un membre de l'ONU a constaté toutefois une augmentation des maladies favorisées par la malnutrition: dysenterie, tuberculose et maladies intestinales.

En Somalie, «c'est l'anarchie. Envoyer des vivres aujourd'hui est inutile car n'importe qui peut les confisquer pour peu qu'il ait une arme», explique un responsable à Mogadiscio. Lors des combats pour la prise de la capitale entre rebelles et partisans du président Mohamed Siad Barré, les réserves alimentaires ont été pillées et les responsables humanitaires ne peuvent travailler ni même estimer les besoins.

Au Mozambique, le mauvais temps et 14 ans de guerre civile ont créé une situation alimentaire dramatique pour 15 millions d'habitants et selon un membre du PAM, seuls 20 pour cent des besoins sont couverts. En Angola, c'est une sécheresse de quatre ans et 16 années de guerre civile qui menacent d'affamer deux millions de personnes.

Au Libéria, en proie à la guerre civile depuis 15 mois, 1,2 million de personnes sont menacées par les pénuries, selon le PAM.



Je ne sais pas quand l'économie va rebondir, mais c'est déjà le cas pour mes chèques!...

## TRIBUNE LIBRE

### Le vrai problème des décrocheurs

J'ai participé récemment à Sherbrooke à un colloque sur l'abandon scolaire, colloque organisé sous les auspices du ministre Jean Charest, député fédéral. (...) J'y suis allé parce que le sujet m'intéresse passionnément depuis au moins une quinzaine d'années et surtout parce que je craignais qu'on continue à taper sur les mêmes victimes. (...)

Effectivement, le théâtre-forum, appelé à lancer le débat par un spectacle préparé à la dernière minute (dit l'animateur de la journée), a réussi à nous enfermer dans la bonne vieille problématique de l'élève sur le point d'abandonner le secondaire et qui, par le plus beau des hasards, a un professeur pas bon, un orienteur pas bon et un père petit salarié-chômeur. Et ensuite, on s'est efforcé de nous faire gober qu'avec un professeur «parlable», un orienteur ouvert et des parents communicants, on pourrait régler la question. En toute bonne conscience. Pas moyen de sortir de la problématique, pas moyen de sortir des préjugés. Comme si les causes ne pouvaient être ailleurs que chez des «pas bons» bien ciblés. Comme si on pouvait régler le problème des pluies acides en améliorant les parapluies; comme si on pouvait guérir l'acné avec du «cache-boutons».

Or, elles sont ailleurs, les causes. Une histoire vraie pourra nous aider à comprendre. J'étais à Montréal à la fin des années 60 et je travaillais dans une école de milieu très défavorisé. C'était le début de la nouvelle catéchèse. Vous vous souvenez: «Viens vers le Père». J'étais emballé par l'approche: plus dynamique, plus éclairée, etc. Direction de l'école, responsables de pastorale et de catéchèse, professeurs, nous y avons mis le paquet. Pendant six ans sur le même groupe d'élèves et avec l'assurance que nous allions changer le monde. Mais, malgré nos belles certitudes, nous avons senti le besoin d'évaluer. Rencontre donc avec chaque classe sur l'île Ste-Hélène, hors du cadre scolaire, hors du territoire familial. Question: «C'est quoi pour vous, la religion?» Réponse: à aucun moment, par aucun enfant, aucune notion apprise à l'école n'a refait surface. Tout le monde religieux des enfants de sixième année était resté familial.

C'est là que, pour la première fois, j'ai pris connaissance que notre école était schizo-phrénique, c'est-à-dire que la culture scolaire était tellement éloignée des cultures familiales et locales que l'école n'arrivait pas à «ac-

crocher» les enfants. Je n'ai plus été surpris ensuite de voir que des gens qui avaient fait tout leur primaire et relativement bien réussi ne pouvaient signer autrement que par une croix. Je n'ai plus été surpris par la suite de constater que bon nombre de nos analphabètes avaient fréquenté l'école sans qu'on s'aperçoive qu'ils ne savaient pas lire.

On peut même prédire avec une marge d'erreur très mince la courbe d'abandon scolaire selon le revenu des parents. On peut même prédire, avec une marge d'erreur aussi mince, que si la courbe du revenu baisse dans un milieu, la courbe d'abandon va remonter d'autant. Et pourtant, aucun évaluateur, aucun psychologue ou «passeur» de test n'a encore osé prétendre que les enfants de milieu plus pauvre étaient moins intelligents que les autres enfants.

La vérité, c'est que plus une famille est à l'aise, plus un milieu est à l'aise, plus la culture de l'école est près de la sienne, plus l'enfant a des chances de réussir parce que l'arrimage, «l'accrochage» des apprentissages scolaires avec les siens se fait sans heurts. Et plus les valeurs culturelles se distancient, plus l'arrimage se fait difficilement jusqu'au point où il ne se fait pas du tout.

Piaget d'ailleurs, un des grands bonzes de l'apprentissage des enfants, a passé sa vie à nous répéter que l'on n'apprend qu'à partir de ce que l'on connaît déjà, que tout nouveau connu doit se greffer sur de l'ancien connu. De sorte qu'on peut émettre le paradoxe suivant: si on inversait la courbe et qu'on obligeait les gens plus riches, attirés par la culture des professions libérales, à fréquenter des écoles fonctionnant selon la culture des travailleurs manuels et des plus démunis, ce sont les gens à l'aise qui ne réussiraient pas et qui

abandonneraient. Mais à qui appartient le pouvoir de déterminer la culture scolaire?

En regardant la réalité en face, on n'est donc pas devant un problème de décrochage d'individus isolés à la fin du secondaire mais devant le non-accrochage d'individus appartenant presque toujours à des collectivités tout au long des cycles scolaires et particulièrement au début du primaire. On n'est plus en face d'élèves pas bons, de professeurs pas bons, d'orienteurs pas bons, de parents pas bons (même si ces réalités existent malheureusement); on est en face d'une mécanique faussée, élitiste et sélective, une mécanique qui favorise un type d'intelligence, une catégorie d'individus.

Tant qu'on travaillera dans la perspective actuelle, en mettant toute la responsabilité sur les victimes, on demeurera dans un cul-de-sac. Le pourcentage de ceux qui abandonnent au secondaire est d'ailleurs en constante progression depuis 20 ans.

Notre société n'a pas besoin de d'informaticiens et d'universitaires; elle a besoin, peut-être plus que jamais, de bons techniciens et de bons travailleurs manuels. (...) Que l'on valorise, à tous les niveaux et surtout à l'école, ces travailleurs dont nous avons tous besoin et nous fabriquerons moins de «pas bons».

Je fonde aussi beaucoup d'espoir sur les nouveaux conseils d'orientation dans les écoles. C'est la première fois que l'on attribue aux parents un pouvoir majoritaire et décisionnel sur l'orientation de l'école locale. Les effets ne peuvent arriver qu'à moyen et long terme, mais la structure est en place, il s'agit de l'utiliser.  
Gaston Michaud  
Travailleur social  
ex-chargé de cours  
en Sciences de l'éducation

## Une intégration impensable

J'ai trente-trois ans d'expérience; assez long pour vous dire que des enfants à problèmes sérieux de comportement dans une classe régulière est impensable.

Il n'y a rien à comparer avec autrefois; la société n'étant plus la même, les problèmes et perturbations dans les milieux familiaux (problèmes que l'on connaît) qui sont vécus de nos jours, les situations que vivent les enfants, etc., sont à considérer.

Un enfant à problèmes de comportement dans une classe perturbe toute la classe et crée ordinairement

une influence néfaste, ou bien les autres en ont marre.

Un enfant-problème demande de l'enseignement une double énergie, crée du stress, de la tension, et de l'épuisement même, vu qu'il doit composer avec ces situations, l'apprentissage et les autres problèmes quotidiens.

Vous voulez que les enfants performant? Placez le professeur dans des conditions favorables; les professeurs sont des êtres humains. (...)

Hélène Lacasse  
Sherbrooke

## Heureuse?..

Etes-vous heureuse? Voilà une question souvent posée aux personnes âgées. On dit beaucoup de choses qui dénotent une certaine préoccupation ou un certain intérêt à notre sujet. Après avoir parlé d'Age d'Or, voilà qu'on en est rendu à dire «L'industrie du 3e âge!»

Mais nous, nous pouvons affirmer que nous sommes privilégiés de vivre dans un climat fraternel qui nous favorise à tout point de vue.

C'est important de nous sentir chez-nous avec de belles chambres, une nourriture adaptée à notre condition et tous les services requis, sans oublier la détente dans un jardin.

Pour être heureuses, les personnes âgées ne sont pas exigeantes, mais elles aiment retrouver la qualité de vie que nous avons soulignée, et elles ont le goût de souhaiter la même chance à d'autres.

Georgianna Vins  
Berthe Fortin  
Flore Trépanier  
André Cyr  
Sherbrooke

## L'aberration monétaire

Nous sommes parvenus à un moment décisif pour l'évolution de notre société distincte, peu à peu rassemblée, partout déjà plus consciente de sa différence; elle se doit d'entreprendre une oeuvre qui ne peut être menée à bien que par la conversion renouvelée de tous vers une ère économique nouvelle.

L'histoire de notre passé pas si lointain, dans le domaine de la monnaie et de l'économie, devrait illuminer nos savants économistes d'une clarté nouvelle et leur faire admettre que Réal Caouette n'avait pas tout à fait tort. La dette nationale aussi bien que la dette du Québec n'est rien d'autre qu'une aberration d'un système mondial, et c'est pourquoi si on mettait en évidence la conception authentique de ce système, il serait vite dénoncé par tout le peuple. Il nous faudra choisir des voies nouvelles en partant de la réforme des esprits pour en finir avec ce scandale de la création monétaire telle que nous la connaissons et pour pouvoir ainsi libérer notre pays, notre peuple et le monde

de l'anxiété engendrée par ce système qui opprime.

Au moment où se développent les liens d'une étroite dépendance entre tous les Québécois et tous les peuples de la terre, une recherche adéquate et une réalisation plus efficace du bien commun universel exigent dès maintenant que notre nouveau pays s'organise selon un ordre qui correspond aux tâches actuelles, principalement en ce qui concerne ces nombreuses régions du monde souffrant encore d'une disette intolérable et de nos malheureux chômeurs et assistés sociaux ici même au Québec qui n'aimeraient rien d'autre que d'être occupés à produire encore davantage, être payés pour en secourir d'autres.

Ce n'est rien d'autre qu'une situation imposée par la Banque du Canada qui n'écoute même pas nos premiers ministres des Provinces; et nous voudrions continuer avec ces gens-là...

Maurice Couture  
Sherbrooke

# National

## Québec et Toronto en lutte pour les touristes français

Michel DOLBEC Paris (PC)

Le Québec et l'Ontario sont engagés dans une bataille publicitaire pour s'attirer les faveurs des touristes français pendant les prochains mois. Les deux provinces viennent en effet de lancer en France leurs toutes premières campagnes de promotion touristique destinées au grand public. Si l'Ontario se vante d'être «le Canada version originale», le ministère québécois du Tourisme invite plus simplement les Français «à venir se dégeler au Québec».

La campagne québécoise s'est ouverte la semaine dernière avec la publication dans la presse hebdomadaire de trois annonces avec photographies en couleurs. Ces publicités montrent deux originaux en train de «se donner un bec», Marc Laframboise - «le plus fameux pêcheur du Québec»- et des Québécois profitant de l'été pour «jaser un brin sur une terrasse avec leur voisins de table». «Venez vous dégeler au Québec» dit le texte.

Le Québec tente avec cette cam-

## Ottawa prêt à négocier avec les Innus

Ottawa (PC)

Quatorze ans après le dépôt de leurs revendications territoriales, le gouvernement fédéral se dit prêt à engager les négociations avec les Innus du Labrador.

Le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon a déclaré hier qu'Ottawa entamerait immédiatement des pourparlers avec les autochtones et le gouvernement terreneuvien autour de la requête de l'Association Innu Naskapi Montagnais, qui représente les 450 Naskapis de Davis Inlet et 800 Montagnais de Sheshatshit.

Il s'agira d'abord d'établir les termes qui feront l'objet d'une entente et de fixer le déroulement des négociations, première étape en vue de la signature d'un traité.

Les Innus sont des Indiens sans statut officiel en vertu de la Loi des Indiens, parce qu'ils n'ont jamais signé de traité. Ils ont longuement fait campagne contre les vols d'entraînement militaires à basse altitude au-dessus de leur territoire.

Une partie des terres revendiquées par les Innus empiète sur une région considérée comme territoire traditionnel de chasse et de pêche de quelque 4800 Inuit qui vivent plus au nord, au Labrador.

## L'Ontario croit raccourcir la récession

Toronto (PC)

La récession aurait duré six mois de plus en Ontario si le gouvernement n'avait pas décidé d'inscrire pour cette année un déficit record de 9,7 milliards \$, a déclaré hier le Trésorier de l'Ontario Floyd Laughren, devant un groupe d'hommes d'affaires.

«Nous estimons que si nous n'avions pas prévu des mesures de stimulation économique dans le budget, la reprise aurait pu être retardée de six mois», a-t-il déclaré dans un discours consacré à la défense du budget de 52,8 milliards \$ déposé la semaine dernière.

Une récession prolongée signifierait un plus grand nombre de faillites, un plus grand nombre d'emplois perdus et une faiblesse persistante des dépenses à la consommation, a-t-il déclaré devant quelque 300 banquiers, avocats, courtiers en valeurs mobilières et dirigeants de compagnies d'assurance, réunis avec les clubs Canadien et Empire.

C'est pourquoi l'Ontario a choisi de dépenser des fonds pour tenter de compenser les 250 000 emplois perdus avec la récession — environ 700 par jour — sans annoncer d'augmentations de taxe importantes, a-t-il dit.

C'était agir à l'encontre des conseils des milieux d'affaires, qui souhaitaient voir le gouvernement néo-démocrate maintenir le déficit à son niveau actuel de 3 milliards\$ en réduisant les dépenses et les programmes, tout comme ont fait Ottawa et certaines autres provinces.

Ottawa et d'autres gouvernements provinciaux ont critiqué le budget de M. Laughren, parce qu'il aura pour effet de maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé et retardera la reprise économique.

Mais, a dit M. Laughren, pour que l'Ontario maintienne ses systèmes d'éducation, de santé et de bien-être, il fallait que la province prévoit ce déficit très élevé.

Le trésorier a insisté sur son projet de réduire le déficit à 7,8 milliards \$ dans trois ans.

## Les ingénieurs du gouvernement proposent leurs mesures pour relancer l'économie

Norman DELISLE Québec (PC)

Les ingénieurs du gouvernement proposent à l'Etat québécois une série de mesures qui permettraient de relancer l'économie tout en faisant économiser des milliards de dollars de fonds publics.

Lors d'une conférence de presse hier, le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), Jean Dugré, a dévoilé ce plan, tout en admettant que cette manœuvre était une tactique de négociations alors que les 1100 membres de l'APIGQ sont sans contrat de travail depuis 29 mois.

M. Dugré a proposé que l'Etat investisse massivement dans le développement technologique, notamment par de l'aide fiscale aux entreprises qui investissent dans la recherche et le développement, ou l'exportation.

### Économies

Mais les ingénieurs proposent également plusieurs mesures par lesquelles le gouvernement pourrait réaliser pendant plusieurs années des économies d'au moins 10 milliards \$.

L'Association des ingénieurs a dressé une liste de 42 projets où d'appréciables économies peuvent être réalisées, notamment par un recours plus systématique aux services des ingénieurs gouvernementaux.

M. Dugré en a cité lui-même quelques-uns:

- une application plus stricte des règles dans la conception des ouvrages d'interception et d'épuration des eaux usées dans le secteur Mascou-

che-Terrebonne-Lachenaie permettrait une économie de 40millions\$;

- des correctifs apportés aux travaux sur certains barrages d'Hydro-Québec pourraient permettre des économies de 5 millions \$, surtout dans le cas des barrages utiles seulement à la pêche sportive;

- un meilleur contrôle technique sur les projets d'assainissement des eaux permettrait d'éviter les dépassements de coûts de l'ordre de 70 pour cent. Ces dépassements coûtent 740 millions \$;

- il en coûtera 10 milliards \$ pour la reconstruction des routes lorsque l'entretien de celles-ci devra être récupéré des municipalités qui n'ont pas les moyens de l'assumer;

- des millions de dollars sont dépensés inutilement chaque année à préparer des projets qui ne sont pas utilisés;

- des contrats d'asphaltes négociés coûtent 15 pour cent de plus que les contrats par appels d'offres, ce qui se traduit par un coût additionnel de 8 millions \$;

- une meilleure gestion des plans de pension des employés du gouvernement permettrait d'économiser 66 millions \$ annuellement au niveau des frais d'intérêts.

L'Association des ingénieurs a également dressé une liste de travaux exécutés par le gouvernement depuis 20 ans et qualifiés de «superflus» par M. Dugré.

M. Dugré n'a pas caché que son intervention est directement reliée à l'échec des négociations entre son Association, qui regroupe les 1100 ingénieurs du gouvernement, et le Con-

seil du trésor.

Le gouvernement n'offre que 14 pour cent d'augmentation en trois ans aux ingénieurs. Eux réclament un rattrapage de 19 pour cent afin d'atteindre le salaire moyen des ingénieurs du secteur privé au Québec.

M. Dugré a produit des talons de chèque en 1982 et en 1991 d'un ingénieur gouvernemental au sommet de l'échelle salariale. On y constate que le traitement brut non seulement n'a pas augmenté, mais a été réduit de 47 534 \$ à 46 943 \$.

## CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1991-38. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 1. MONTREAL, VAL D'OR (ABITIBI-TÉMISCAMINGUE), ROUYN-NORANDA (ABITIBI-TÉMISCAMINGUE), RIMOUSKI, GRAND PORTAGE, TROIS-RIVIÈRES, BAIE-TRINITE, SEPT-ÎLES, CARLETON, ANSE-AUX-GASCONS, PERCÉ, GASPÉ, HULL, CHAPEAU, QUÉBEC, SHERBROOKE (ESTRIE) et CHICOUTIMI (Qué.); Demande (91043900) présentée par la SOCIÉTÉ DE RADIO-TÉLÉVISION DU QUÉBEC en vue de modifier les licences de CIVM-TV Montréal, CIVA-TV Val d'Or, CIVA-TV-1 Rouyn-Noranda, CIVB-TV Rimouski, CIVB-TV-1 Grand Portage, CIVC-TV Trois-Rivières, CIVF-TV Baie-Trinité, CIVG-TV Sept-Îles, CIVK-TV Carleton, CIVK-TV-1 Anse-aux-Gascons, CIVK-TV-2 Percé, CIVK-TV-3 Gaspé, CIVO-TV Hull, CIVP-TV Chapeau, CIVQ-TV Québec, CIVS-TV Sherbrooke et CIVV-TV Chicoutimi, en incluant dans l'intervalle vertical de suppression de trame (IST) des émissions afin de transmettre des données entre entreprises, des images et des données pour des clients potentiels tels que des banques, ainsi que le sous-titrage à l'intention des malentendants. Examen de la demande: Société de Radio-Télévision du Québec, 800, rue Fullum, Montréal, (Qué.) H2K 3L7; Communication-Québec, Hall du Mail St-Roch, 870 est, boul. Charest, Québec (Qué.); Communication-Québec, 170, rue Hôtel-de-ville, Hull (Qué.); Radio-Québec, 689, 3ième avenue, Val d'Or, (Qué.); Communication-Québec, 225, Des Forges, Local 108, Trois-Rivières (Qué.); Communication Québec, 200 nord, Belvédère, Sherbrooke (Qué.); Radio-Québec, Boul. St-Joseph sud, Alma (Qué.); Radio-Québec, 79 est, de l'Évêché, Rimouski (Qué.); Radio-Québec, 410, rue Évangéline, Sept-Îles (Qué.); Hôtel de ville, 775, boul. Perron, Carleton (Qué.); Communication-Québec, 167, rue de la Reine, Place Jacques-Cartier, Gaspé (Qué.). La demande et les renseignements sur le processus d'intervention, reproduits sur bandes sonores, sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); ou les bureaux régionaux du C.R.T.C. Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4. Les interventions écrites, sur bande sonore ou dans toute autre forme, doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 30 mai 1991. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou (819) 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313, Fax: (819) 994-0218, ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission 64785-7 mai

# CLIMATISEUR GRATUIT DE MAZDA

## valant jusqu'à 2000\$. Ou jusqu'à 1500\$\* de remise!

Profitez-en dès maintenant! Mazda vous offre le climatiseur gratuit sur plusieurs de ses modèles les plus populaires:

la 323 et la Protégé...les plus spacieuses de leur catégorie;

la 626 SE...une superbe berline conçue pour la famille

avec, en plus, style et performance; la MX-6...le coupé

sport qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la MPV...

offrant tout l'espace d'une fourgonnette et la maniabilité

d'une berline de luxe; et les camions Mazda...

meilleurs vendeurs au Canada

dans la catégorie des

camionnettes impor-

tées\*\*. Plus! Sur tous nos modèles, une des

meilleures garanties «gamme complète» de l'in-

dustrie. Donc, prenez ça cool... le climatiseur gratuit

chez Mazda!

**PRENEZ ÇA COOL...**



323

PROTÉGÉ

626 SE

MX-6

MPV

B2200

\*Climatiseur gratuit ou remise; offerts sur les 323, Protégé, MX-6, 626 SE, MPV et camions Mazda. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire dès le 4 avril 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1500 \$ maximum. (Le climatiseur à double sortie également offert gratis sur la MPV vaut 2 000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. \*\* Selon les ventes du fabricant.

**mazda**

**Je me sens bien.**

**Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455**

**Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101**

## Vivre

## Francine Chamberland-Vien désignée la Femme de l'année dans l'Amiante

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Mme Francine Chamberland-Vien a été nommée la Femme de l'année 1991 pour souligner la ténacité qu'elle a affichée dans ses efforts pour améliorer les conditions de vie des femmes dans la région de l'Amiante.

Elle succède ainsi à Josette Dostie-Paquet (1990), Juliette Leblond (1989) et Alice Fortier (1988), qui ont reçu antérieurement ce prix du Club social féminin de la région de l'Amiante.

Détenrice d'un certificat en andragogie, Mme Chamberland-Vien a coordonné alternativement depuis 1985 les programmes Transition-travail et Réintégration professionnelle en association avec le Collège de la région de l'Amiante et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. Au cours des vingt dernières années, elle a été de toutes les luttes visant à la reconnaissance de l'aptitude des femmes à occuper des postes décisionnels et de leur droit à contrôler leur réalité spécifique: élection de membres féminins aux conseils d'ad-

ministration des Caisses populaires et des institutions de santé, présence des conjoints en salle d'accouchement et mise en place de programmes de formation adaptés aux besoins de la clientèle féminine adulte.

Francine Chamberland-Vien a travaillé inlassablement à la création d'un Centre de référence des femmes qui a vu le jour en 1980. Elle a maintenu, souvent à bout de bras, à l'aide de personnel temporaire et d'auxiliaires bénévoles l'existence du Centre, y dispensant des services de formation et d'information à plusieurs centaines de femmes. L'ampleur du problème de la violence décelée chez les utilisatrices du Centre l'amenaient par la suite à militer pour l'ouverture d'un centre d'hébergement pour les femmes violentées et leurs enfants. Ces efforts de concertation menaient à la fondation de La Gîtée dont elle occupa la présidence du conseil d'administration de 1983 à 1985.

Au cours des derniers vingt ans, elle a oeuvré bénévolement tant dans les ressources qu'elle a contribué à



Francine Chamberland-Vien

créer qu'au sein du conseil d'administration du Centre hospitalier, du CLSC Frontenac, de la Corporation des organismes communautaires et du Comité d'implantation des services universitaires dans la région.

## EN BREF

## Représentant de la Régie des rentes à Lac-Mégantic

Le représentant de la Régie des rentes du Québec sera à Lac-Mégantic, le mercredi 8 mai, pour rencontrer les personnes qui désirent obtenir des renseignements sur les prestations de retraite, de survivants, d'invalidité et de partage de droits entre ex-con-

jointes, sur les régimes privés et les allocations d'aide aux familles. Les personnes intéressées doivent obtenir un rendez-vous en composant, sans frais d'interurbain, le 1-800-567-3590.

## Distribution de pousses d'arbres

La section estrienne de la Fondation québécoise en environnement procédera, le samedi 11 mai, au supermarché Steinberg, à la distribution de pousses d'arbres. Par ce geste, la Fondation veut amener la po-

pulation à poser des actions concrètes de conservation et de respect de l'environnement. Cet événement qui en est à sa troisième année à Montréal, sera une première dans les autres villes du Québec dont Sherbrooke.

## Campagne annuelle de l'oeillet

La campagne annuelle de l'oeillet de l'Association de la sclérose en plaques est lancée en Estrie, avec un objectif de 10 000 \$.

L'an dernier, 12 000 \$ ont été amassés. La présidente d'honneur de la présente campagne en Estrie est Mme Nicole Corbin, directrice générale de l'Hôpital St-Louis de Windsor.

La présidente de la section estrienne de l'association, Mme Marcelle Duval, précise que les dons pourront être laissés dans différentes caisses populaires. Des bénévoles sont toujours recherchés pour mener à bien la campagne, il suffit d'appeler au 845-2450.


**Pour tout renseignement gouvernemental**  
**Communication-Québec**

Denis L'HEUREUX

**Le mandat en cas d'incapacité: réponses à vos questions**

Le mandat en cas d'incapacité permet à une personne majeure de confier à une autre personne la responsabilité de prendre soin d'elle ou d'administrer ses biens si elle devient incapable de le faire elle-même, à la suite d'une maladie ou d'un accident par exemple.

**Le mandat doit-il être notarié ou peut-il être fait sous une autre forme?**

Le mandat n'a pas nécessairement à être notarié pour être valide. Il peut être fait devant 2 témoins. Si le mandant choisit cette option, il doit le faire devant 2 témoins qui ne sont pas les mandataires.

**Que doit faire le mandataire lorsque le mandant devient inapte?**

Le mandataire doit faire homologuer le mandat par le Tribunal. Cela signifie qu'un juge ou un protonotaire atteste que le mandataire est le représentant légal de la personne inapte.

**Le fait qu'un mandat soit notarié suffit-il pour éviter la procédure d'homologation par le Tribunal?**

Non. L'exécution du mandat, est subordonnée à la survenance de l'incapacité et à l'homologation par le Tribunal, sur demande du mandataire désigné. Cette demande doit toujours être accompagnée d'une évaluation médicale et psychosociale faisant état de l'incapacité.

La procédure d'homologation d'un mandat doit-elle nécessairement être entreprise par un notaire ou un avocat?

Il n'est pas obligatoire de recourir aux services d'un notaire ou d'un avocat pour l'homologation; le mandataire peut agir seul, s'il est à l'aise avec cette démarche.

**Quelles sont les responsabilités du mandataire?**

Ce sont celles qui sont prévues dans le mandat. En général, on confie au mandataire le soin d'administrer nos biens et d'assurer notre bien-être moral et matériel. Cela implique que c'est le mandataire qui consent aux soins et aux traitements, si le mandant ne peut plus exprimer un consentement. Le mandataire est le représentant légal du mandant; l'homologation du mandat fait qu'il parle pour et au nom du mandant et qu'il agit en son nom.

Vous avez d'autres questions? Vous pouvez contacter la représentante du Curateur public de votre région. À Sherbrooke, le numéro de téléphone est le (819) 820-3187. Les frais virés sont acceptés.

**POUR REJOINDRE COMMUNICATION-QUÉBEC**  
 SHERBROOKE: 820-3000 ou, sans frais, 1 800 668-8889  
 Bois-Francs: 1 800 363-1316  
 Drummondville: 477-7272  
 Thetford Mines: 338-0181

**CARNET COMMUNAUTAIRE****• A la recherche de bénévoles**

Secours-Amitié, poste d'écoute téléphonique, est présentement à la recherche de bénévoles. Il y aura donc une soirée d'information le mercredi 8 mai, à 19 h 30, au CRSSS, 2424, rue King ouest, à Sherbrooke.

**• Club de motoneige de l'Estrie**

L'assemblée annuelle du Club de motoneige de l'Estrie aura lieu le jeudi 9 mai, à 19 h 30, à l'Auberge Elite, rue King ouest, à Sherbrooke.

**• «La perte d'un enfant»**

La Coopérative funéraire de l'Estrie accueille Mme Claire Potvin, mercredi 8 mai, 19 h 30, à l'auditorium du Séminaire de Sherbrooke. La conférence de Mme Potvin est intitulée: «La perte d'un enfant».

**• Rose-Croix AMORC**

L'Ordre de la Rose-Croix AMORC tiendra une conférence d'information sur ses activités le mercredi 8 mai, à 20 h, au 1323, rue Grégoire, à Rock Forest.

**Votre animal en santé**

Dr Claire Beaudry, D.M.V.

**L'éveil sexuel de votre animal (quatrième partie): la stérilisation, suite...**

Je poursuis aujourd'hui mon propos sur les vertus de la croissance zéro par la stérilisation, cet antidote infaillible à l'encontre de la prolifération naturelle animale, qui vous épargnera l'abondante progéniture que toute chatte ou chienne digne de ce nom ne manquera pas de venir déposer innocemment à vos pieds année après année.

**La stérilisation augmente de façon notable l'espérance de vie de votre animal**

Chez le sujet mâle, en éloignant les croisades menées pour la défense du territoire, en limitant le vagabondage et en éliminant les risques encourus à satisfaire un projet purement instinctuel par des courses folles à la conquête d'un amour fugitif, la stérilisation réduit à tout le moins les occasions de blessures graves par collision avec un véhicule et d'éraflures ou meurtrissures récoltées lors de rixes entre soupirants. Elle diminue

aussi les dangers de contracter des maladies virales ou parasitaires par le contact avec des animaux errants, sans toit, foi ou loi, hormis la fatale et aveugle soumission aux avatars de la lutte pour la survie.

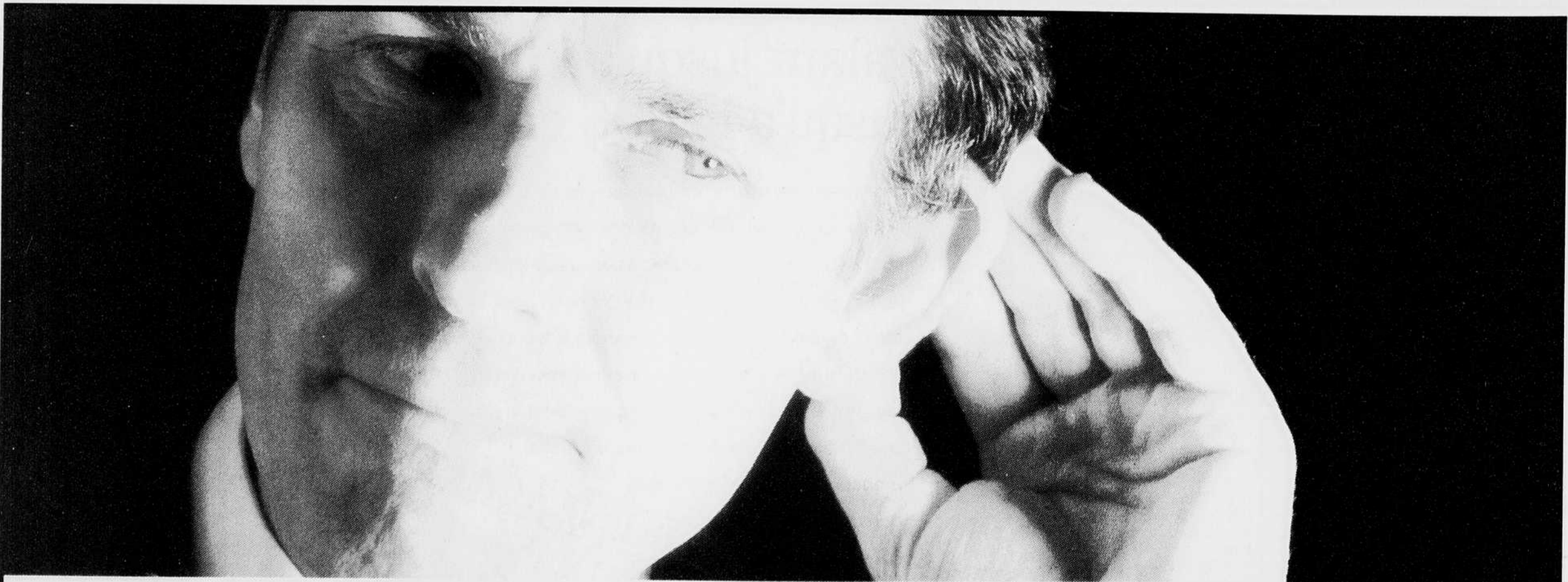
Cette suppression définitive de la capacité de procréer évite aux animaux femelles toutes les complications possibles amenées par le cycle reproductif. Pyométrite (infection utérine parfois fatale), grossesse nerveuse, parturition pénible et suites obstétricales pathologiques sont autant de menaces sérieuses à l'espérance de vie de votre compagne à quatre pattes.

Cette chirurgie radicale mais simple écarte plusieurs problèmes de santé entraînés par le jeu des hormones sexuelles, telles les tumeurs des testicules ou de la prostate chez le mâle et les tumeurs mammaires chez la femelle. Le cancer des organes génitaux se rencontre fréquemment chez les animaux intacts. Par ailleurs, des études scientifiques ont démontré

hors de doute que la stérilisation, pratiquée sur de «jeunes sujets» (avant la première chaleur), réduit considérablement les risques de cancer des organes sexuels.

La stérilisation se propose ainsi comme un gage de longévité et de bien-être pour votre animal. Si on les mesure aux frais encourus pour le traitement des ennuis de santé provoqués par l'accomplissement des vœux de l'instinct sexuel, les frais engagés pour cette chirurgie-quasi-panacée, en plus des incontestables bienfaits qu'elle procure, sont nettement inférieurs et militent largement en sa faveur. En définitive, me semble-t-il, la stérilisation s'avère carrément moins onéreuse que bien des babioles souvent futiles et je suggère qu'un «investissement» dans la santé de votre animal préféré entraînera pour vous une tranquillité d'esprit impossible à traduire en dollars. Qu'en dites-vous?

Dr Claire BEAUDRY, D.M.V.

**LE GOUVERNEMENT S'INGÉNIE À NE RIEN ENTENDRE!****LA POLITIQUE SALARIALE «ÉQUITABLE» DU MINISTRE JOHNSON**

- C'est maintenir les ingénieurs du gouvernement à des salaires inférieurs à tous les autres ingénieurs du Québec, y compris ceux des sociétés d'Etat.
- C'est favoriser l'existence de deux classes d'ingénieurs au Québec, celle qui est reconnue en milieu privé et parapublic et celle des sous-payés que l'on méprise au sein de la Fonction publique.
- C'est reconnaître aux médecins, aux avocats, aux notaires, aux dentistes le droit à une politique salariale différente et refuser aux ingénieurs un droit tout aussi légitime.
- C'est reconnaître le droit à ces professionnels d'être évalués et payés selon leurs responsabilités envers le public et le nier aux ingénieurs pour des responsabilités similaires.

**LE CONSEIL DU TRÉSOR CHOISIT LE MÉPRIS POUR LES INGÉNIEURS DU GOUVERNEMENT**

- En affirmant que l'enrichissement de leur expérience professionnelle s'arrête après huit ans au service de l'Etat.
- En rejetant avec désinvolture la parité salariale qu'il avait lui-même établie en 1977 entre ses ingénieurs et ceux du secteur privé.
- En diminuant année après année sa participation au régime de pension de ses ingénieurs.
- En gardant en otage les ingénieurs désireux de poursuivre leur carrière professionnelle à l'extérieur de la Fonction publique par son refus d'élargir les possibilités de transfert de leur fonds de pension.

**APIGO**  
 ASSOCIATION PROFESSIONNELLE  
 DES INGÉNIEURS  
 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# Habitation

Publi-reportage



**APCHA**  
ASSOCIATION PROVINCIALE  
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS  
DU QUÉBEC INC.  
Région de l'Estrie

## ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS

<b>CHARPENTERIE — MENUISERIE</b>	JACQUES LAVOIE ÉBÉNISTE ENR. ST-ELIE D'ORFORD (QC) (819) 569-9450
LES REVÊTEMENTS GAÉTAN LANGLOIS INC. MAGOG (QC) (819) 843-0664	JEAN GUY COUTURE KATEVALE (QC) (819) 843-5470
M. BRETON CONSTRUCTION INC. FLEURIMONT (QC) (819) 567-1566	LES ARMOIRES TREMBLAY ENR. CANTON DE MAGOG (QC) (819) 843-8623
M.A. MATHIEU ROCK FOREST (QC) (819) 864-6012	LES CONSTRUCTIONS D. & R. GAGNÉ INC. SHERBROOKE (QC) (819) 562-8109
MARC LÉTOURNEAU COATICOOK (QC) (819) 849-6635	LES CONSTRUCTIONS DEZEN INC. ST-ELIE D'ORFORD (QC) (819) 567-6421
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION P.L. M. INC. SHERBROOKE (QC) (819) 563-8728	LES CONSTRUCTIONS DENIS CLOUTIER INC. SHERBROOKE (QC) (819) 564-6902
MENUISERIE DENIS & RENÉ MACLURE STANSTÉAD (QC) (819) 876-5231	LES CONSTRUCTIONS ERNEST BÉCHARD INC. DEUVILLE (QC) (819) 847-3256
MENUISERIE L.T. INC. SHERBROOKE (QC) (819) 822-3306	LES CONSTRUCTIONS LÉO-PAUL LAGUEUX INC. BEEBE (QC) (819) 876-5119
MENUISERIE ROBERT GAGNÉ INC. BROMPTONVILLE (QC) (819) 846-2455	LES CONSTRUCTIONS LUC STÉBENNE INC. FLEURIMONT (QC) (819) 563-3809
MICHEL BOUCHER ENR. EAST ANGUS, QC (819) 832-2324	LES CONSTRUCTIONS MARC BLAIS INC. LENNOXVILLE (QC) (819) 569-0132
PASCAL BAUDAUX ENR. SHERBROOKE (QC) (819) 562-8858	LES CONSTRUCTIONS MAURICE DUCLOS INC. FLEURIMONT (QC) (819) 821-4581
PORTES MACKIE INC. SHERBROOKE (QC) (819) 566-7003	LES CONSTRUCTIONS RÉAL CARON INC. ST-FRANÇOIS-XAVIER-BROMPTON (QC) (819) 845-4247
ROBERT LAVOIE CONSTRUCTION ENR. COATICOOK (QC) (819) 849-4948	LES CONSTRUCTIONS ROGER FORTIER INC. SHERBROOKE (QC) (819) 567-4373
ROGER DUROCHER SAINT MALO (819) 558-3595	LES ENTREPRISES AURÉLE RODRIGUE INC. EAST ANGUS (QC) (819) 832-4776
ROGER THIBAUT ENTREPRENEUR INC. EAST HEREFORD (QC) (819) 844-2375	LES ENTREPRISES G. GRENIER ENR. FLEURIMONT (QC) (819) 569-6838
ROLAND HAMEL ST-ELIE D'ORFORD (QC) (819) 562-5718	FINITION DE GYPSE ROMAK INC. STE-EDWIGÈ-DE CLIFTON (QC) (819) 849-3049
EDGAR BEAUCHEMIN ROCK FOREST (QC) (819) 569-5694	G & R DE LA FONTAINE INC. SHERBROOKE (QC) (819) 821-9230
LES ENTREPRISES JEAN BAILLARGEON INC. FLEURIMONT (QC) (819) 567-5091	
LES PORTES BARIL INC. DRUMMONDVILLE (QC) (819) 823-7538	

Construisez ou rénovez en toute confiance avec un membre de l'APCHQ

D'autres noms d'entrepreneurs membres de l'APCHQ seront publiés dans une prochaine parution.

## QUELQUES CONSEILS AVANT DE RÉNOVER



## Pleins feux sur la rénovation !

De nos jours, la rénovation est devenue une activité très populaire. De plus en plus de propriétaires de maisons songent à moderniser leurs cuisines, finir leurs greniers ou effectuer des agrandissements; en bref, augmenter leur confort en adaptant leur habitation à leurs besoins et à leur mode de vie.

Toutefois, une bonne rénovation ne devrait pas seulement améliorer le milieu de vie; elle devrait aussi être complétée à temps, à l'intérieur du budget prévu et avec les garanties auxquelles le consommateur a normalement droit.

L'APCHQ est là pour vous conseiller, pour que vous puissiez rénover en toute confiance.

L'étape la plus importante est de faire une bonne planification; avant tout, faites-vous une image précise des résultats et de l'effet que vous souhaitez obtenir. Consultez les catalogues des quincailleries, des fournisseurs de matériaux de construction et de décoration. Vérifiez si une première évaluation des coûts de votre projet correspond au budget que vous souhaitez consacrer à vos travaux.

Discutez de vos projets avec un entrepreneur de l'APCHQ, c'est souvent le meilleur conseiller car il en connaît long sur les coûts et les méthodes de construction. Parlez-en. Renseignez-vous. Voyez ce que d'autres ont fait et essayez de tirer des leçons de leurs succès... et de leurs erreurs.

Il est important que tous comprennent très clairement ce que vous espérez faire.

Rencontrer un conseiller financier afin de discuter avec lui des financements de vos travaux, surtout si la rénovation que vous envisagez est de grande importance.

Quand vous aurez pris des décisions finales, faites un plan aussi précis que possible ainsi qu'une liste de tous les travaux requis ou à inclure. Cela vous aidera à clarifier vos idées et à obtenir des soumissions comparables de différents entrepreneurs. Cela vous sera aussi utile pour obtenir les permis que votre municipalité pourra exiger.

Publi reportage

28652



## LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

## Pleins feux sur les maisons neuves !

L'hypothèque est une garantie portant sur un immeuble pour assurer le remboursement d'un emprunt. Le produit de cet emprunt peut, entre autre, être utilisé pour l'achat, la construction et la rénovation d'une propriété; il peut également servir à refinancer un prêt hypothécaire.

Il existe différentes formules de financement hypothécaire:

L'hypothèque conventionnelle est un prêt ne dépassant pas généralement 75% de la valeur marchande ou du prix d'achat de la propriété. Le montant le moins élevé des deux servira de calcul.

Lorsque sa mise de fonds est peu élevée l'emprunteur peut avoir recours à l'hypothèque à proportion élevée (à haut ratio) qui lui permettra d'emprunter plus de 75% de la valeur marchande ou du prix d'achat à condition, bien sûr, d'assurer son prêt, ce qui implique des frais supplémentaires.

Un prêt assuré par la SCHL ou la CAHC permet d'obtenir une hypothèque pouvant aller jusqu'à 90% de l'investissement. La prime d'assurance peut s'ajouter au montant du prêt et être répartie sur les versements mensuels. Une taxe de 9% du montant de l'assurance est réclamée pour ce type de prêt.

Les documents à présenter lors de la demande de prêt hypothécaire

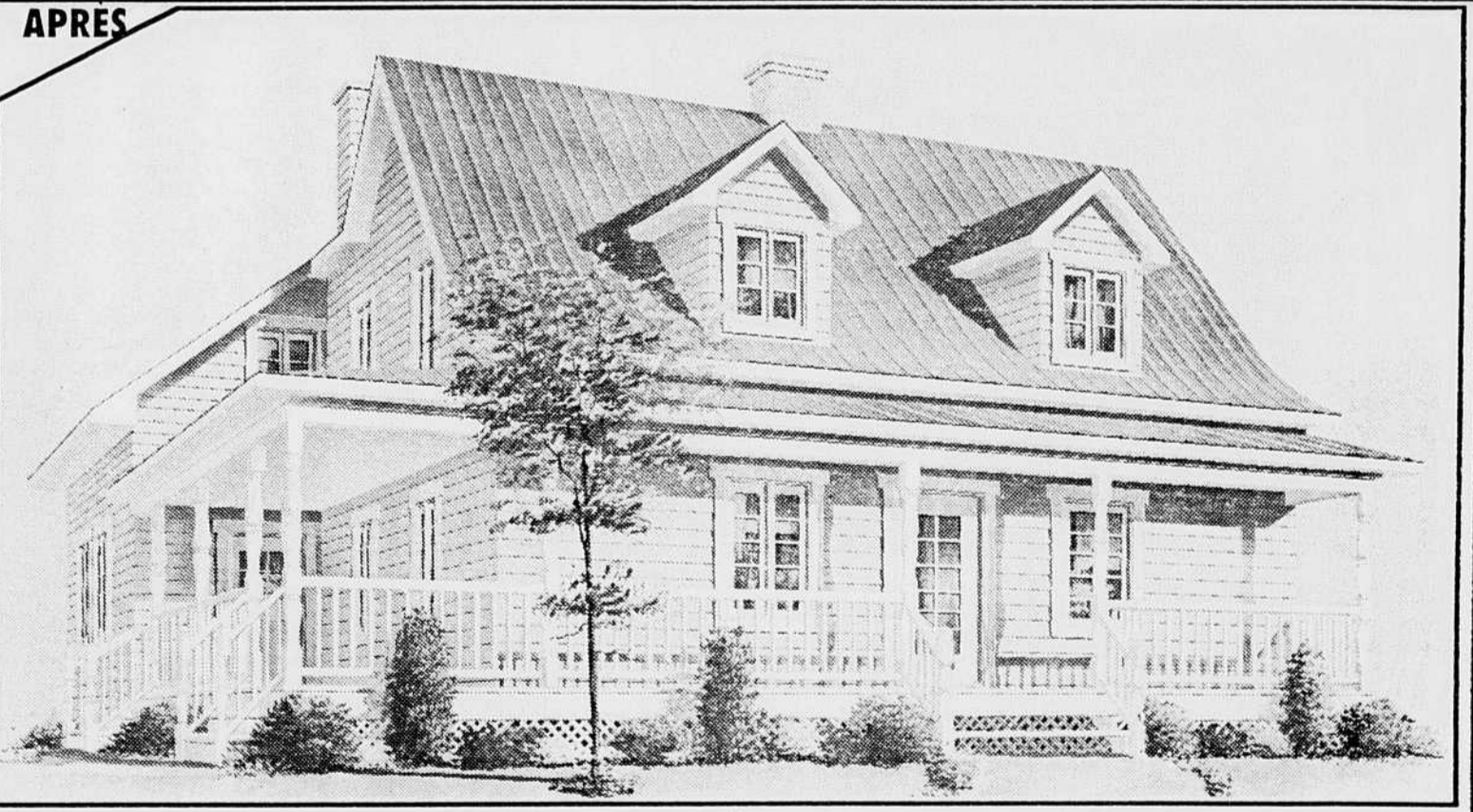
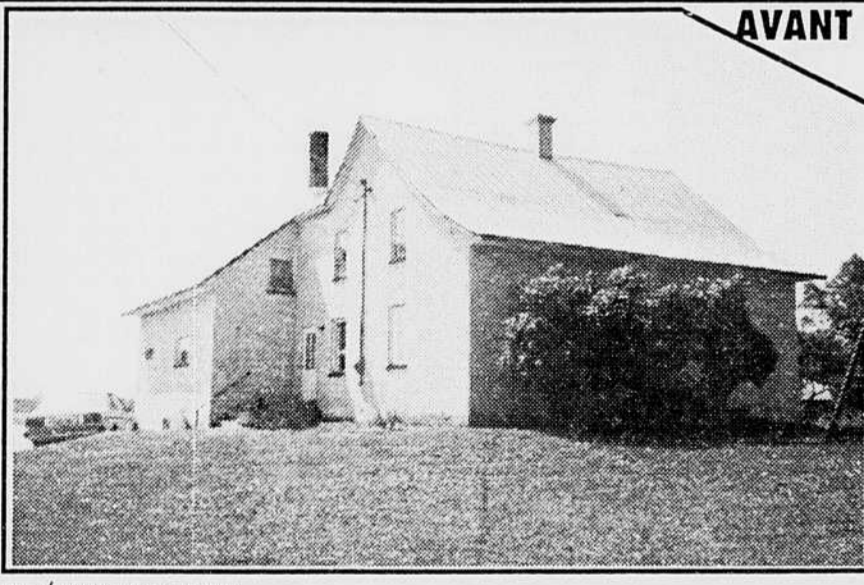
- \* Deux jeux de plans de construction, si vous achetez une maison neuve ou si vous rénovez une maison existante;
- \* Une photographie de la maison et l'inscription MLS ou une description détaillée de la maison, si vous achetez une maison existante;
- \* Le plan et les renseignements concernant la superficie du terrain et l'endroit où il est situé (certificat de localisation);
- \* L'offre d'achat acceptée et signée, comprenant une clause qui l'annule dans le cas où vous ne pourriez obtenir un prêt hypothécaire;
- \* Un relevé ou un estimé du montant annuel des taxes, des coûts de chauffage ainsi que l'information concernant les services municipaux disponibles;
- \* Les documents confirmant votre emploi et vos revenus pour la dernière année;
- \* Le bilan de vos engagements financiers;
- \* Des informations concernant les sources financières de la mise de fonds;
- \* Le nom du notaire.

L'institution met généralement de 2 à 5 jours pour traiter votre demande. Lors d'une réponse positive, elle émettra un engagement formel sous la forme d'une approbation écrite.

Publi reportage

28653

## SÉLECTION: LA TRIBUNE



TIRÉ DU MAGAZINE **RÉNOVER**

### DOSSIER no 5600 BESOINS DU CLIENT

Aménager deux logements distincts à l'intérieur de la maison. Chaque logement devant avoir espace/activité au rez-de-chaussée et espace/repas à l'étage.

### CONSTAT DU TECHNOLOGUE

Intérieur plutôt dépouillé prêt à être aménagé. Le volume se prête bien au mandat visant à réaliser deux logements. Un porron liant la façade avant et celle de côté donnera cet effet d'un seul logement et aidera beaucoup à conférer un style d'antan.

Le coût moyen d'un plan complet de rénovation est d'environ 800\$, montant qu'il vous sera facile de récupérer durant les travaux en chantier. Seul le technologue en architecture lors de la rencontre, sera en mesure de confirmer le coût exact des plans ou esquisses.

Pour un service personnalisé, prenez rendez-vous avec un de nos technologues en architecture au bureau le plus près de votre région.

**(••) Les Dessins Drummond inc.**  
**DRUMMONDVILLE: (819) 477-3315**  
 MONTRÉAL .....(514) 353-5410 QUÉBEC .....(418) 872-1430 SHERBROOKE.....(819) 564-8966  
 TROIS-RIVIÈRES..(819) 373-3148 RIMOUSKI.....(418) 725-3536 HULL GATINEAU..(819) 243-6596

### DESCRIPTION DES RÉNOVATIONS PROPOSÉES

<b>Agrandissement / Ajout:</b> Aménagement d'une grande galerie abritée avec colonnes, garde-corps et escaliers.	6500\$
<b>Ouvertures (portes et fenêtres):</b> Remplacement des portes et fenêtres sur toutes les façades et ajout de puits de lumière.	12 000\$
<b>Revêtement extérieur:</b> Ajout d'un isolant rigide et d'un revêtement horizontal sur toutes les façades, moulures aux ouvertures, tôle de toiture repeinte, soffite et fascia.	18 000\$
<b>Architecture spéciale:</b> Ajout de trois lucarnes dont deux à l'avant et une à l'arrière pour un meilleur éclairage à l'étage.	6000\$
<b>Réorganisation intérieure:</b> Aménagement de deux logements distincts sur deux étages avec trois chambres pour chaque logement. La finition intérieure étant déjà en place aux murs extérieurs et aux plafonds.	27 000\$
<b>Mécanique / Autres:</b> Modifications au système électrique et à la plomberie.	7000\$
<b>Aménagement extérieur:</b> Plantation et relocalisation d'arbustes. Mise en terre d'un arbre et de plantes vivaces. Réalisation de trottoirs en pavés de béton.	4000\$

Les montants approximatifs obtenus tiennent compte du fait que les travaux sont réalisés par un entrepreneur, ils sont valables pour l'année courante et peuvent varier d'environ 25% et plus tout en ne considérant aucun vice caché sur le chantier. Ces coûts peuvent varier d'une région à l'autre. **80 500\$**

TOUS DROITS RÉSERVÉS, LES DESSINS DRUMMOND INC. - 1991




**REVÊTEMENT RICHMOND inc.**  
1092, Belmont, Melbourne  
826-2445 — 826-3607 ou sans frais: 1-800-567-6033

## RÉNOVATION

— portes — fenêtres — revêtement extérieur  
— rénovation de toiture — isolants de tous genres

VENTE AU DÉTAIL ET INSTALLATION DANS TOUT L'ESTRIE  
SALLE DE MONTRE SUR PLACE



**CLINS DE VINYLE « PRO »**  
58\$/ la toise, blanc  
60,40\$/ la toise, couleur  
Garantie 50 ans

# Automobile

Publi-reportage

## L'environnement: le défi de Volkswagen

**E**ffet de serre, législations visant à limiter les émissions causées par les automobiles, voitures électriques, autant de concepts qui nous ramènent à l'attention croissante que porte l'opinion publique envers l'environnement. N'étant certes pas insensibles à ce phénomène, les manufacturiers automobiles mènent une recherche de plus en plus active dans le domaine de la voiture dite «environnementale».



Dominique Houde

Mais qu'est-ce qu'une voiture environnementale? On peut avancer qu'une définition correcte de ce terme désigne toute voiture se distinguant des autres par des émissions polluantes réduites ou même inexistantes, et utilisant pour ce faire une technologie innovatrice.

Ainsi, les voitures utilisant des carburants de remplacement comme le gaz naturel ou le méthanol, de même que les voitures électriques, à savoir l'Impact de GM ou le prototype Chrysler de mini-fourgonnette électrique, méritent cette appellation.

Cette semaine, nous allons jeter un coup d'oeil sur les véhicules de ce type développés par Volkswagen. Certains de ces derniers sont déjà sur le marché, tandis que d'autres ne pourraient connaître une véritable application commerciale que dans quelques années.

### La flexibilité d'abord

Dans la mesure où des infrastructures permettant l'utilisation de nouvelles sources d'énergie automobile ne sont pas solidement en place, il peut être problématique de n'utiliser que cette seule source d'énergie.



La Golf hybride possède un moteur diesel ainsi qu'un moteur électrique, ce qui réduit la consommation totale de carburant de plus de 60%.

Le prototype de Jetta à carburants multiples peut consommer de l'essence régulière, du méthanol ou un mélange des deux.

C'est pourquoi plusieurs manufacturiers développent des voitures profitant d'une motorisation polyvalente capable de faire appel à plusieurs types de carburants ou à différentes sources d'énergie.

Ainsi, certaines voitures utilisant le gaz naturel peuvent aussi fonctionner à l'essence au toucher d'un bouton. C'est avec cette approche en tête que Volkswagen a développé la Jetta à carburants multiples (Multi-Fuel Jetta) fonctionnant au méthanol et à l'essence ou même en utilisant un mélange de ces deux carburants. Dérivé de matières organiques renouvelables et bien connu pour son utilisation par les voitures de compétition courant à Indianapolis, le méthanol est surtout disponible aux États-Unis.

Le moteur utilisé par la Jetta à carburants multiples est le 4 cylindres 1,8 litre régulier de la Jetta, équipé pour la circonstance d'un capteur déterminant avec précision la composition du mélange à utiliser.

Par le biais d'un ordinateur de

bord, cette information est analysée et l'injection, de même que l'allumage, réglés de façon optimale en permanence. Le conducteur n'a pas à intervenir dans le processus, l'ordinateur de bord prenant le tout en charge.

Quelques Jetta à carburants multiples ont déjà été livrées à des agences gouvernementales de l'État de New York et de la Californie. Sans se prononcer sur une date de commercialisation possible, Volkswagen estime que la Jetta à carburants multiples devrait coûter de 300 \$ à 500 \$ US de plus qu'une Jetta ordinaire.

De carburants multiples, nous passons aux sources d'énergie multiples, un concept que la firme allemande a mis en application dans son prototype de Golf hybride diesel et électrique.

Cette voiture originale combine le quatre cylindres de 1,6 litre diesel régulier à un moteur électrique, ces deux unités étant couplées par deux embrayages automatiques contrôlés électroniquement. Là où ce principe devient intéressant, c'est

dans la mesure où ces deux modes sont utilisés en alternance selon les conditions. Pour la conduite de ville, le moteur électrique est utilisé, procurant ainsi une opération silencieuse et non polluante.

En accélération et à des vitesses supérieures à 60 km/h, le moteur diesel entre en jeu permettant de meilleures performances et une plus grande autonomie. Une autre caractéristique de la Golf hybride est son utilisation de freins régénérateurs, qui mettent à profit l'énergie dégagée lors du freinage pour recharger les accumulateurs.

Il faut avouer que les résultats obtenus par la Golf hybride sont assez convaincants. Selon Volkswagen, la consommation totale de carburant est diminuée de deux tiers et avec une utilisation optimale de ses moteurs diesel et électrique, il est possible de parcourir plus de 100 milles par gallon (US) de carburant diesel. Les émissions sont quant à elles réduites de 60%. À l'heure actuelle, environ 50 Golf hybrides sont en fonction en Suisse et en Allemagne. ●

## La solution: une voiture électrique

**A**u-delà de la voiture hybride, on retrouve la voiture entièrement électrique que Volkswagen a également explorée avec la Jetta CitySTROMer.

Conçue pour une conduite en milieu urbain souffrant de sérieux problèmes de pollution, cette Jetta électrique tire sa puissance d'une pile sodium-soufre du même poids qu'une pile ordinaire au plomb, mais pouvant emmagasiner quatre fois plus d'énergie. Un câble situé dans la grille avant permet de recharger la pile avec des prises électriques conventionnelles.

Actuellement, la CitySTROMer est capable d'atteindre une vitesse maximale de 105 km/h et son autonomie est de l'ordre de 120 km. Toutefois, les ingénieurs de

Volkswagen s'attendent à doubler cette autonomie dans un proche futur. On peut parier que cette Jetta électrique trouvera d'abord un marché chez nos voisins du Sud, où des lois antipollution des plus sévères entreront en vigueur d'ici à la fin du siècle en Californie.

### Diesels plus propres et économiques

Si les voitures précédemment mentionnées dans cette chronique ne sont pas disponibles sur le marché, certaines voitures environnementales conçues par Volkswagen sont en vente dans certains pays.

Parmi celles-ci, on retrouve la Jetta GL ECOdiesel, disponible aux États-Unis (mais non au Canada) depuis avril 1991. Cette version particulière de la Jetta utilise

le moteur diesel régulier auquel est greffé un turbocompresseur à basse pression destiné avant tout à augmenter l'efficacité de la combustion. Pour cette raison, le gain de puissance est modeste alors, le nombre de chevaux passant de 52 à 59.

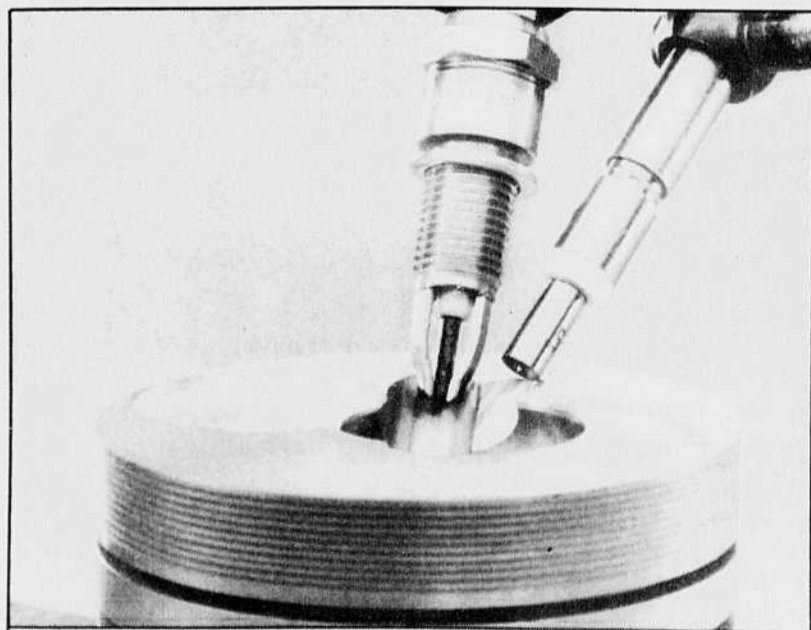
De plus, un convertisseur catalytique spécial élimine plus de la moitié des hydrocarbures aromatiques. Les émissions de monoxyde de carbone sont réduites de 30%, et celles des composés d'hydrocarbures de plus de 20%.

Toujours dans le domaine du diesel, on peut souligner la présence d'un moteur particulièrement efficace dans la gamme Audi, ce dernier n'étant cependant disponible qu'en Europe. D'une cylindrée de 2,5 litres, ce cinq cylindres en ligne

présenté au salon de Francfort 1989 profite de la turbocompression et d'un système d'injection directe de la deuxième génération, innovateur chez une voiture de tourisme.

Grâce à l'injection directe qui délivre le carburant dans la chambre de combustion principale, ce moteur offre une consommation fort réduite de 4,2 l./100 km à une vitesse stabilisée à 90 km/h, et ce chez une Audi 100 de taille généreuse.

Une version équipée d'une boîte de vitesses à démultiplication longue de cette Audi 100 a même pu réaliser une consommation particulièrement réduite de 1,76 l./100 km lors d'un périple de 4800 km réalisé à travers l'Europe en 1989! ●



L'utilisation de l'injection directe de carburant (ici chez le prototype Futura) permet à certains moteurs diesel Audi de revendiquer une très grande frugalité.



**MONT-ORFORD AUTO INC.**

617, Boul. Bourque  
OMERVILLE-MAGOG

843-3368

*Des gens de  
chez nous...  
pour vous!*